



Mme le Recteur, Mesdames et Messieurs les membre du CSA académique

Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleuses et travailleurs, jeunes, retraité.es qui ont exprimé avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'une accélération de l'augmentation du nombre de trimestres de cotisation requis pour une retraite à taux plein. Ce mouvement social a fait la démonstration par les grèves dans tous les secteurs professionnels toujours mobilisés, dans l'Éducation comme dans d'autres secteurs, et les manifestations, dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que cette réforme des retraites est brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail. Au lieu d'entendre ce rejet massif et de retirer leur projet, le Président de la République et son gouvernement ont décidé de passer en force par l'utilisation du 49.3.

Dans sa prise de parole, le Président de la République a non seulement refusé de prendre en compte l'immense contestation sociale en cours en confirmant la volonté d'avancer "à marche forcée", mais a, en plus, persisté dans sa démarche de stigmatisation des organisations syndicales accusées d'être incapables de propositions. Depuis la loi de Transformation de la Fonction Publique, le Président de la République n'a cessé de miner le paritarisme, d'en dégrader les cadres, et nos organisations peuvent en faire le constat à tous les niveaux.

Même refus de nous entendre sur la nécessité d'une véritable revalorisation indiciaire : la refuser, et vouloir imposer des remplacements au pied levé au moyen du Pacte, alors même que toutes les organisations ont quitté les discussions, c'est une démonstration supplémentaire de mépris.

Le seul volontarisme que la FSU constate, est toujours orienté vers le travailler plus pour gagner plus, en décalage total avec la réalité professionnelle. En pleine crise du pouvoir d'achat, les collègues AED et AESH attendent même encore le versement de l'ISS Education prioritaire, et nos collègues PsyEN EDO voient la leur suspendue depuis janvier ! C'est ubuesque, d'autant qu'il serait même question de proratiser leur ISS, alors qu'aucun arbitrage national n'a été rendu à ce jour. Quant à nos collègues TZR, elles/ils subissent des retard de paiement incompréhensibles, et la complexité kafkaïenne de l'interface Chorus pour simplement faire valoir leur dû ... Dans ce contexte, la FSU demande que le prélèvement des retenues liées aux 10 journées d'action d'ores-et-déjà effectuées soit étalé.

S'agissant de l'exercice du droit de grève :

Dans le 1er degré, depuis le début du mouvement social contre la réforme des retraites, nous avons été interpellés à de nombreuses reprises par des collègues des circonscriptions REP+ de Lille. En effet, des collègues brigades REP+ grévistes se sont, soit vus remplacés par d'autres collègues non grévistes sur des remplacements où ils avaient pourtant été affectés, soit les collègues titulaires de la classe se sont vus privés de leurs heures de concertations pour retourner en classe.

Nous vous rappelons que la déclaration préalable d'intention de faire grève ne peut être utilisée que pour mettre en place un service minimum d'accueil. Pour la FSU, effectuer le remplacement des enseignants grévistes apparaît comme une entrave au droit de grève et nous vous demandons de veillez à ce que de telles pratiques ne soient plus mises en œuvre.

Par ailleurs cette année la circulaire temps partiels pour le premier degré est explicite: les collègues brigades devront obligatoirement participer au mouvement et demander un autre poste s'ils souhaitent exercer à temps partiel que ce soit de droit ou sur autorisation. D'habitude, ces collègues étaient délégués sur un autre poste (titulaire de secteur ou complément de service). Pour nous cela représente une entrave inadmissible de plus au droit des collègues d'exercer à temps partiel qui est un choix de vie et d'organisation familiale qui pèse le plus souvent sur les femmes et qui sont une fois de plus pénalisées car forcées à participer au mouvement et à changer de poste.

Dans le 2d degré, nous avons eu de nombreuses remontées faisant état de fermetures de services anticipées, et annoncées aux représentants légaux, sans attendre le constat d'absence de service fait. Pour la FSU, ces pratiques sont de nature à réduire l'effet de la grève.

Nous attendons toujours un engagement politique nationale en faveur de la mixité sociale à l'Ecole publique, alors que le ministre tergiverse et semble s'orienter vers une compilation de dispositifs limités à certains territoires, au gré des initiatives locales.

La FSU apporte d'ailleurs son soutien aux personnels du collège Watteau de Valenciennes qui ont appris par voie de presse le projet de fermeture de l'établissement et dénonce l'absence de dialogue et de concertation préalable au sein de l'établissement et avec les organisations syndicales. La méthode utilisée, l'absence de concertation ainsi que la communication descendante sont inacceptables. Les parents, les élèves, les enseignants et les personnels sont en colère, une fois de plus méprisés dans un contexte social déjà lourd.

Toujours sur Valenciennes le SNEP-FSU a rencontré les élus municipaux et les services du rectorat ce mercredi 29 mars sur les conditions glaciales qui régissent dans les installations sportives municipales depuis décembre. Les discussions ont eu lieu, les collègues sont épuisés et attendent désormais des actes et des améliorations concrètes.

Concernant les suppressions de postes, aucune inflexion n'est à attendre et la baisse démographique qui est engagée ne sera pas l'opportunité saisie pour améliorer les conditions de travail au service de la réussite des élèves. En lycée, la situation est particulièrement alarmante cette année. Le choix politique assumé par l'académie, pour gérer la pénurie des moyens, de faire porter une très grande partie des suppressions de postes sur les lycées, se ressent tout naturellement sur les créations et suppressions de postes en LGT. Pour eux c'est la double peine. A la rentrée 2023, c'est l'équivalent de 193 postes qui sera supprimé dans nos lycées, pour seulement 108 créations. Nous dénombrons presque 50 MCS, qui associées aux postes neutralisés STG et aux suppressions de postes, vont rendre la mobilité des enseignants particulièrement difficile dans certaines disciplines. Dans le détail, plusieurs disciplines sont particulièrement touchées :

- les SES, qui subissent cette année un nombre important de suppressions de postes (-9) et de MCS (-4) au regard de l'effectif réduit de la discipline.
- les SII, où l'hémorragie continue avec 26 suppressions de postes pour 4 créations
- les mathématiques : 22 suppressions de postes pour 8 créations. L'introduction des mathématiques dans le tronc commun de la 1re Générale ne suffit pas à compenser les suppressions de postes depuis 3 ans.

Dans le même temps, la situation s'aggrave encore en économie-gestion et ce malgré une situation stable où les suppressions sont compensées par des créations. Le total des postes vacants dans les trois valences dépassera probablement les 140 supports pour un nombre d'entrants ne dépassant pas les 25 ! La rentrée 2023 dans cette discipline débutera donc avec un nombre de postes vacants approchant les 120 ! Il est urgent de revoir les capacités d'accueil par discipline dans l'académie pour permettre l'entrée de nouveaux collègues titulaires dans cette discipline. Il est également urgent d'augmenter le nombre de postes au concours pour faire face à cette pénurie généralisée.

Quant aux supports stagiaires, nous dénonçons toujours la neutralisation de supports complets, et son corollaire qui est la réforme de la formation des enseignants et des CPE, où le retour en arrière de 10 ans opéré l'année dernière, continue de placer nos jeunes collègues dans une situation intenable dans laquelle ils doivent valider leur master tout en assurant 18h de cours ! C'est tout simplement du mépris institutionnalisé. Cerise sur le gâteau, le blocage d'une centaine de supports réduit fortement les possibilités de mobilité dans certaines disciplines déjà bien en difficulté : par exemple la SII. Même si nous actons positivement le déblocage de certains supports par les services du rectorat, force est de constater que la situation restera difficile en termes de mobilité pour de nombreux collègues et nous ne pouvons nous en réjouir.

Du côté des CPE, la FSU continue de dénoncer l'absence de création de postes pour cette nouvelle rentrée dans notre académie. Par ailleurs, nous nous inquiétons des récentes évolutions relatives au dialogue social, auquel nous vous savons attachés, relatif à la catégorie au sein de l'académie : en effet, comment comprendre que l'administration ait demandé au ministère à l'automne la création d'un POP sur un poste qui n'existe pas ? Comment interpréter l'annulation du groupe de travail spécifique aux postes CPE alors que des mesures d'emploi sont belles et bien prévues pour la rentrée 2023 ? Comment interpréter l'affiche sur SIAM d'un poste spécifique académique vacant qui n'est, à cette heure, toujours pas créé ? Par ailleurs, outre la question des postes, rappelons que ce GT était, les années précédentes, une occasion de rencontres et d'échanges sur les questions relatives à la catégorie et au métier, en présence du corps d'inspection. Rappelons également que depuis la loi dite « de transformation de la fonction publique » et l'amaigrissement des compétences des CAP, ces temps d'échanges sont devenus d'autant plus précieux qu'ils sont devenus extrêmement rares.